



# La Bastide Solages

## *Chères Solageoises, chers Solageois,*

Chaque année, depuis les dernières élections municipales de 2014, vous prenez connaissance des événements survenus durant l'année écoulée par l'intermédiaire de ce bulletin qui se veut le plus complet possible.

Vous pouvez désormais retrouver l'ensemble des bulletins sur notre site internet <https://solages.jimdo.com>, d'autres informations liées à la commune s'y trouvent déjà. Des ajustements et des compléments d'informations seront sans aucun doute nécessaires.

Nous aimerions enrichir la rubrique histoire et patrimoine. Les articles et les photos que vous accepteriez de nous confier seront les bienvenus. Merci à toutes et à tous et bonne lecture.

## **LE MOT DU MAIRE**

La période que nous traversons est certainement une charnière en ce qui concerne l'aménagement du territoire. En effet le deuxième trimestre 2017 a été riche en réunions et concertations.

Tout d'abord la sortie de notre commune du St Affricain Roquefort Sept Vallons ; le conseil municipal a choisi (à bulletin secret et avec une large majorité) de se retirer de la Communauté de Communes du Saint Affricain - Ce choix est celui de la raison.

En effet nous rejoignons la Communauté de Communes du Réquistanais composée de communes rurales dont les problèmes et les enjeux sont similaires à la nôtre, et où nous pourrons faire entendre notre voix. La proximité de Réquista (la diversité de ses commerces et de ses services) amène naturellement notre commune à se tourner vers le bassin de vie du Réquistanais.

Nous travaillons ardemment à l'élaboration du SCOT centre-ouest et à la mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), schémas directeurs orientant les choix d'aménagement du territoire de la commune pour plusieurs années !!

Conscients de la tâche que vous m'avez confiée et des enjeux futurs, l'équipe municipale et moi-même continuons à oeuvrer pour le bien de notre collectivité.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de santé, bonheur, prospérité ...

Bonne année à toutes et à tous.

## SECRETARIAT

Pierre CASTAN, secrétaire de mairie, depuis de nombreuses années a pris sa retraite début novembre 2017. Discret, serviable et disponible sont quelques unes des qualités qu'il a su mettre au service de toutes et de tous. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ses nouveaux projets.

Nous souhaitons la bienvenue à Jeanne CHEVAILLOT, sa remplaçante, déjà parmi nous depuis quelques mois, et que vous avez peut-être, pour certains d'entre-vous, déjà eu l'occasion de rencontrer. Le recensement 2018, sera pour elle l'occasion de venir à la rencontre des habitants et de mieux connaître également notre territoire.

## TRAVAUX/AMENAGEMENTS

### AMENAGEMENT LOCAL POUBELLE

Comme prévu, les deux autres emplacements poubelles ont été réalisés en début d'année 2017. Nous pouvons désormais compter sur trois points importants de collecte des déchets (recyclables, ordures ménagères et pour 2 d'entre eux container spécial verre). Une affiche plastifiée a été installée sur chaque local pour aider au tri.

Au 1er janvier 2018, c'est la Communauté de Communes du Réquistanais qui est en charge du ramassage des déchets.

Un temps d'adaptation sera nécessaire pour organiser au mieux les tournées. Le tri, tel que nous le faisons reste inchangé.

En cas de problème, merci d'en informer la mairie.



Le Bousquet - Point de collecte



Solages - Point de collecte



Les Carrières - Point de collecte

### LE CIMETIERE

Les travaux du cimetière, envisagés depuis 2015, se sont enfin concrétisés cette année.

Afin que chacun puisse venir à la Toussaint s'y recueillir en toute sérénité, nous avons demandé que l'ensemble des différents aménagements soit achevé pour cette date.

Ce fut chose faite et nous remercions les Entreprises : Sarl Blanc Montclar (réfection et création des allées), Sarl Barascud/Arino (création du colombarium, du jardin du souvenir, du dépositaire et de l'ossuaire) et Eurovia (pose d'enrobés) pour leur professionnalisme et le respect des contraintes liées à ce lieu.

Un règlement a été mis en place et voté en Conseil Municipal le 15 décembre 2017. Il est consultable directement en mairie.





## **TRAVAUX/AMENAGEMENTS (suite)**

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Comme annoncé sur le bulletin précédent, la Société SLA a bien procédé cette année au re-lamping. Si vous souhaitez en savoir plus sur la réglementation en matière d'éclairage public, sur les économies d'énergies ou tout ce qu'il est possible de faire pour réduire la facture énergétique, n'hésitez pas à consulter le site internet du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron <http://www.sieda.fr/>

## **DOSSIERS EN COURS**

### **VOIE POIDS LOURDS/ELARGISSEMENT RD 555**

L'élargissement de la route au coeur du village, fait certainement parti du projet le plus important de ce mandat, après celui du cimetière.

Après quelques ébauches, sans doute un peu maladroites, il nous a semblé opportun de faire intervenir un architecte. Nous avons donc réussi à finaliser un visuel du projet, permettant ainsi pour les entreprises intervenantes d'avoir une base de travail cohérente en adéquation avec le paysage, tout en respectant les contraintes des usagers.

Le SIEDA, coordonnateur des travaux en matière d'enfouissement des réseaux, et d'éclairage public, doit intervenir préalablement à la démolition du bâtiment. Celle-ci est prévue début 2018, s'ensuivront les travaux de démolition et de reconstruction d'un mur d'enceinte. Nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer des dates précises mais nous espérons une fin des travaux dans le 1er semestre de cette année.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette élargissement, vous pouvez venir consulter les plans de l'architecte en mairie.

## **PROJETS**

### **PLACE DE L'EGLISE ET SES ABORDS**

Le projet coeur de village est toujours d'actualité mais pour le moment nous nous concentrons sur l'agrandissement de la RD555.

Toutefois nous avons rencontré cette année, les personnes chargées de s'occuper de la gestion de ce type de projet. Une étude de faisabilité doit être faite par les services du Domaine.

### **PHOTOVOLTAIQUE**

En 2017 le Parc des Grands Causses a consulté les communes sur d'éventuels projets concernant le photovoltaïque. Nous y avons répondu favorablement. Des réunions d'informations sont en cours, et une étude sur le terrain devrait voir le jour dans le courant de cette nouvelle année.

### **VOIRIE**

Suite au plan de remise en état établi en 2016, il nous restait 2 secteurs à entretenir en 2017, la Vernière et le Bosc.

Notre intégration à la CC du St Affricain avait mis un gros point d'interrogation sur le devenir de notre voirie et sur les éventuels projets d'entretien.

Nous espérons fortement que ces 2 routes, dont le travail a déjà été préparé, pourront être finalisées en ce début d'année 2018.

## PROJETS (suite)

### VOIRIE

Secteur à entretenir sur 2018	Longueur	Largeur	Surface	Observations
Le Bosc	560 ml	3,20 m	1 792 m2	GE en place
Thalamas	600 ml	3,30 m	2 045 m2	
Lyonès	380 ml	4,3/6,00 m	2 000 m2	
Cayssials	800 ml	3,10 m	2500 m2	
La Vernière	160 ml	3,60/9,00 m	780 m2	
Puech Sec	90 ml	3,30 m	300 m2	

### ARRETES MUNICIPAUX

Voici une nouvelle rubrique faisant état des arrêtés pris par Monsieur le Maire durant l'année écoulée, et ayant un impact direct sur l'entretien de notre commune, et consultable en mairie.  
Le 09/11/2017 : arrêté portant sur la réglementation des dépôts sauvages de déchets et d'ordures.

### SOCIAL

#### ASSOCIATION ARC EN CIEL



Les ateliers itinérants de l'Arc en ciel ADMR animés par Christelle BASCOUL et Nicole POMMIE, ont été accueillis trois fois dans notre commune.

Ces après-midi ont lieu le 3ème jeudi ou le 3ème vendredi de 14h à 17h. Les animatrices proposent des ateliers mémoires, des jeux de société, des jeux de cartes et des activités manuelles.

Ils sont ouverts à tous et sans limite d'âge. Venez nombreux pour ces moments de partage et de convivialité.

### FESTIVITES

#### REPAS OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

Ce rendez-vous communal annuel nous a permis de partager encore une fois un bon moment de convivialité. Merci à nos grilladins qui ne ménagent par leurs efforts.



## FESTIVITES (suite)

### COMITE DES FÊTES

#### Solages en fête - 1er dimanche d'août

La fête de Solages a été une nouvelle fois couronnée de succès.

Une course de caisses à savon a été organisée l'après-midi. Nous avons pu admirer la caisse à savon réalisée pour représenter la Bastide Solages. Ce ne fut pas sans risque, mais le challenge a été relevé avec brio.

Pour clôturer cet évènement, les convives ont pu savourer la traditionnelle soupe au fromage, accompagnée par l'orchestre engagé pour l'occasion.



#### Journée du Patrimoine



Cette année encore, le temps n'était pas de la partie et c'est bien dommage.

Mais le comité des fêtes, n'a pas faibli ni failli à sa tâche, du pain, du pain et encore du pain.

Espérons que pour l'année prochaine, leur motivation et leur enthousiasme seront récompensés par un peu plus d'affluence et quelques rayons de soleil.



#### Les Chataignes

La 1ère édition de la fête de la châtaigne, organisée et offerte par le comité des fêtes a eu lieu le dimanche 22 octobre.

Merci pour cette nouvelle initiative qui a permis de réunir les habitants de la commune.

Vivement la prochaine édition.





### ZERO PHYTOSANITAIRE

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales, l'Etat et les établissements publics n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Ceci en application de la loi de transition énergétique du 18 août 2015 (article 68). Le Conseil municipal s'est positionné sur l'engagement et le respect de cette démarche. Elle vise principalement l'interdiction de ces produits pour l'entretien des espaces verts, promenade, forêts et les voiries. Il est donc important pour tout un chacun de mettre en pratique le plus sérieusement possible cette directive et de favoriser l'arrachage plutôt que le désherbant.

### INTERCOMMUNALITE

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, les formalités administratives concernant le changement de communauté de communes n'ont pas encore été toutes finalisées. Cependant, sachez que les 3 communes travaillent d'ores et déjà en partenariat avec la CC du Réquistanais en vue de notre prochaine intégration au 1er janvier 2018.

De nombreux dossiers sont à l'étude, notamment celui du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Le PLUI est un document d'urbanisme qui planifie l'aménagement et le développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Il est donc important d'avoir un aperçu le plus exhaustif possible de nos communes pour pouvoir établir un règlement commun. Il sera applicable à tout le territoire intercommunal tout en préservant l'intérêt des communes.

C'est la société Oc'teha mandatée par la CC du Requistanais qui réalise cette étude.

Dans ce diagnostic territorial on y retrouvera la situation des communes et les principaux enjeux, leurs équipements publics, la démographie, l'emploi, l'habitat, l'agriculture, le patrimoine, l'environnement ...

A ce titre, nous vous invitons à venir inscrire vos remarques sur un registre mis à votre disposition en mairie.

### RECENSEMENT 2018

Le recensement se déroulera, du jeudi 18 janvier 2018 au samedi 17 février 2018.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Cette année, notre agent recenseur, Jeanne Chevallot, viendra à votre rencontre pour vous donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette collecte.

N'hésitez pas à la solliciter pour vous aider à remplir les formulaires.



### PARLONS CHIFFRES

Avant d'aborder ce chapitre, nous souhaitons remercier les différents partenaires financiers, l'Etat et tout particulièrement les Parlementaires, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, pour leur soutien. Sans leur aide, la plupart des investissements réalisés par la commune ne pourrait se concrétiser.

## PARLONS CHIFFRES (suite)

### COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
164 640 €	87 181 €	82 481 €	50 594 €

Les dépenses d'investissement soit 50 594 € se justifient de la façon suivante :

Etude Amiante	362 €
Travaux isolation/gouttières Atelier	28 862 €
Entretien logement communal	670 €
Assainissement/voirie (Bousquet)	5 049 €
Travaux ext. réseau assaint. (Solages)	12 080 €
Annuité emprunt	3 571 €

### BUDGET PRIMITIF 2017

Il a été voté à l'unanimité et équilibré (dépenses = recettes)  
114 774 € en section de fonctionnement  
216 863 € en section d'investissement

**Parmi les dépenses d'investissement**  
les programmes budgétisés pour l'année 2017 :

- Voirie 6 500 €
- Eclairage public : 6700 €
- Aire de stockage des Ordures Ménagères : 12 059 €
- Cimetière : 55 225€
- Acquisition des terrains pour régularisation voirie du Bousquet : 7 234 €
- Divers matériels : 1000 €
- Opération " élargissement de la RD 555 = 124 345 €
- Remboursement emprunt : 3 800 €

TAXES	Subventions attribuées pour 2017
Les taux sont restés inchangés	Collège d'Alban 100 €
7 % pour la Taxe d'habitation	Centre de Secours de St Sernin 100 €
11 % le foncier bâti	Coopérative scolaire 90 €
68,15 % le foncier non bâti	

Tarifs Municipaux en vigueur
Redevance assainissement :
- Prime fixe par abonné raccordable : 30 € ;
- Prix au m3 d'eau consommé (délibération du 10 décembre 2010)
tranche de 0 à 50 m3 = 0.6 € par m3/tranche > à 50 m3 = 0,10€ par m3
Taxe raccordement au réseau d'assainissement collectif : 400 €



## INFOS PRATIQUES

### Docteurs - Généralistes :

**Trébas** : M. et Mme VIANEZ - 05.63.55.84.06

**Réquista** : Maison de Santé Pluridisciplinaire

Intercommunale du Réquistanais -

05.31.97.10.40

**Cabinets de soins infirmiers :**

**Coupiac** : 05.65.99.74.32

**Villeneuve s/tarn** : 05.63.55.84.65

**St Sernin sur Rance** - Udsma : 05.65.99.65.70

### Bibliothèques :

**Coupiac** :

Mercredi 10h30 - 12h00

Vendredi 17h00 - 19h30

**Trébas** :

Mardi et Vendredi

16h00 - 18h00

Samedi 10h00 - 12h00

### Transport à la demande :

Coupiac

Ambulances

M. PANIS

05.65.99.78.53

### Poste :

**Coupiac** : bureau poste 3631,  
du mardi au vendredi 09h00-12h30  
samedi 14h00 - 16h00

**Plaisance** : point relais poste à la Légende  
05 65 99 54 35 (aux heures d'ouverture du  
restaurant)

**Trébas** : Point poste à la Mairie 05.63.55.85.47  
du lundi au vendredi 08h30-12h00

### Déchetteries :

**Coupiac** :

lundi et samedi 14h-17h

**Réquista** :

lundi, mercredi, vendredi

13h30-17h30

samedi 9h-12h et 14h-17h

### ADMR

Association pour un service d'aide à la personne, à la famille, service de portage de repas.

Le bureau d'accueil : 5, place de la mairie à Coupiac

Les horaires : du lundi au vendredi de 9h00/12h00 - 05.65.99.42.90

### Sur les registres - Etat Civil 2017



Mr PUECH Louis - 20/07/2017



MAUREL Maëlys - 30/11/2017



### INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

le lundi de 14h00 à 16h30

et

le jeudi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05.65.99.74.72

e-mail : labastidesolages@laposte.net

Site internet : <https://solages.jimdo.com>

Comité de Rédaction : Geneviève, Josiane, Malory et le Conseil Municipal